



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

esthéticiens

Question écrite n° 129703

Texte de la question

M. Henri Jibrayel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. L'éducation nationale a décidé de mettre en place à compter de la rentrée scolaire 2012 un BTS esthétique-cosmétique-parfumerie afin de remplacer l'actuel BTS d'esthétique-cosmétique. Ce nouveau diplôme risque malheureusement de nuire gravement à la crédibilité de cette profession. En effet ce nouveau BTS est insuffisant et inadapté. Dans un premier temps il comprend un nombre d'heure d'apprentissage des techniques esthétiques bien inférieur à l'ancien diplôme. Ensuite, cette formation s'accompagne d'un stage de 13 semaines qui semble à la profession beaucoup trop long au regard des tâches effectuées par les stagiaires. Enfin cette formation *a minima* risque malheureusement de former insuffisamment les jeunes qui, par voie de conséquences, ne pourront prétendre ni à des emplois de formateurs ni à devenir des professionnels confirmés. Il lui demande si le Gouvernement entend réhabiliter cette formation telle qu'elle l'était auparavant.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129703

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1979

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)